

Corrèze → Actualité

SOCIAL ■ Le mouvement de protestation contre la réforme des retraites sera très suivi dans l'enseignement

Vers un jeudi noir dans les écoles

La grève sera très suivie dans les établissements scolaires en Corrèze, demain. Il faudra donc s'organiser en conséquence. Exemples à Brive, Tulle ou Beaulieu-sur-Dordogne.

Laetitia Soulier
et Tanguy Ollivier

Combien y aura-t-il de manifestants demain en Corrèze, pour protester contre la réforme des retraites ? Les syndicats ont annoncé en attendre « au moins 10.000 ». Il faudra faire les comptes à l'issue des rassemblements prévus à Tulle, Brive et Ussel, mais une chose est déjà acquise : la mobilisation sera très forte dans l'Éducation nationale.

« 50 % des classes fermées »

Hier en début d'après-midi, la mairie de Brive annonçait que « 50 % des classes du premier degré, dans l'enseignement public, seront fermées ». Cinq écoles de la ville avaient d'ores et déjà prévenu qu'elles n'ouvriraient pas du tout : Jules-Ferry (élémentaire), Michel-Peyramaure (élémentaire et maternelle), Roger-Gouf-



GRÈVE. Le mouvement sera très suivi dans l'Éducation nationale, en Corrèze. PHOTO D'ILLUSTRATION STÉPHANIE PARA

A Brive, cinq écoles ont annoncé dès hier qu'elles resteront fermées ce jeudi

fault (maternelle) et Lucie-Aubrac (maternelle).

Conséquence : de nombreux enfants seront accueillis demain, dans le cadre du service minimum d'accueil (*) mis en place par la ville. Ce service est accessible aux élèves dont les écoles affichent un taux

d'enseignants grévistes d'au moins 25 %.

Anticipant une forte affluence, la ville de Brive n'exclue pas de proposer un lieu plus grand que le centre de loisirs Cap Ouest pour accueillir les enfants. Une décision sera prise aujourd'hui à midi, heure

de clôture des inscriptions.

À Tulle aussi, de fortes perturbations sont prévues dans le premier degré. Les écoles de l'Auzelou, de la Croix de Bar, de Virevialle et de Turgot seront ainsi fermées toute la journée. D'autres écoles connaîtront des fermetures de

certaines classes. Le service de garderie sera assuré au centre de loisirs du Chambon.

Dans le second degré, la grève aura un impact sur les cours, mais aussi sur la restauration. Au lycée Edmond-Perrier de Tulle, aucune restauration ne

sera ainsi proposée le midi. Le soir, les internes auront un repas froid.

À Beaulieu-sur-Dordogne, la direction du collège a décidé de « suspendre les enseignements » pour la journée, « faute de personnels en nombre suffisant pour assurer la sécurité des élèves ». Dans cet établissement, les services de restauration et de vie scolaire ne fonctionneront pas non plus demain. ■

(*) Pour inscrire vos enfants au service minimum d'accueil, à Brive (05.55.18.17.26) et à Tulle (05.55.21.73.00).

ARTISANAT ■ Quatre Corrèziens vainqueurs du concours l'Union des talents

Le thème du romantisme les a inspirés

Une équipe corrèzienne, composée d'une coiffeuse, d'une maquilleuse, d'un couturier et d'une fleuriste, a remporté la première édition du concours l'Union des talents qui s'est tenue, dimanche dernier, à La Rochelle.

Organisée par l'Union nationale des entreprises de la coiffure (Unec), la compétition a réuni des équipes issues de sept départements de la région Nouvelle-Aquitaine. Leur défi : apprêter un modèle de la tête aux pieds ou presque en cinq heures montre en main.

Pour corser le tout, les participants n'ont décou-



MÉDAILLE D'OR. L'équipe corrèzienne victorieuse de la première édition du concours l'Union des talents avec son modèle Aurélie Grafteaux (deuxième en partant de la gauche).

vert le thème, en l'occurrence le romantisme, qu'au lancement du concours. « Mais il a tout de suite parlé à l'équipe. Dans cette période un peu morne, un thème comme celui-là apporte un brin de douceur bienvenue », note Evelyne Bousquet, la présidente de l'Unec de la Corrèze, qui a constitué la

«sélection» départementale victorieuse de ce premier concours.

« Une manière de valoriser nos métiers »

La coiffeuse, également élue à la chambre de métiers, a été conquise par le principe de cette Union des talents, au point d'évoquer la possibilité que la deuxiè-

me édition ait lieu en Corrèze. « Ce genre de concours, c'est une belle manière de valoriser nos métiers et les savoir-faire de notre territoire, souligne-t-elle. L'équipe s'est parfaitement entendue et a montré les belles choses qu'on peut réaliser quand on travaille ensemble. » ■

Michaël Nicolas

EN BREF

ÉOLIENNES ■ Réaction de Sauvegarde de la vallée du Dognon et des gorges du Chavanon

L'association pour la Sauvegarde de la vallée du Dognon et des gorges du Chavanon déplore la décision du préfet de valider des projets éoliens d'Aix et de Laroche-Prés-Feyt et souligne leurs incohérences.

Treize éoliennes de 180 mètres à 200 mètres dans un département peu venté, avec un moratoire éolien voté à l'unanimité par le Conseil départemental, et au sein du Parc Naturel Régional de Millevaches, lequel a émis un avis défavorable et obtenu récemment le label RICE (ciel étoilé). « Le dossier du projet d'Aix est incomplet car il ne comporte pas d'évaluation environnementale, la Mission Régionale d'Autorité environnementale, autorité en la matière, ne s'étant pas prononcée. Pour celui de Laroche-Prés-Feyt, cette même autorité a conclu que la prise en compte de l'environnement était insuffisante, eu égard aux enjeux », indique l'association.

Dans le cadre des enquêtes publiques, « les populations locales se sont prononcées très majoritairement contre ces projets, de même que la plupart des communes impactées, et on peut regretter que Haute Corrèze Communauté n'ait pas délibéré sur ces projets ».

Selon ASDC, la Corrèze est largement autosuffisante (et même exportatrice) en production d'électricité grâce aux barrages et au photovoltaïque. « Doit-elle subir l'implantation de ces parcs d'éoliennes géantes qui affecteraient durablement ses paysages et le quotidien de ses habitants ? » ■

■ Une journée d'informations samedi à Eygurande

Organisée par un collectif d'habitants des villages de Laroche-près-Feyt, Eygurande, Lamazière-Haute, Merlines, Saint-Étienne-aux-Clos, Feyt, Aix, Saint-Merd-la-Breuille, Monestier-Merlines opposé au projet validé par le préfet de la Corrèze ouvrant à l'installation de huit éoliennes sur Laroche-près-Feyt et Feyt, et cinq autres sur Aix, une journée d'informations sur le thème de l'éolien industriel aura lieu samedi 21 janvier à la salle des fêtes d'Eygurande, à partir de 10 heures. Au programme : 10 h 30, projection du documentaire : *Éoliennes : du rêve aux réalités* de Charles Thimon ; 12 h 30, échanges de points de vue ; 14 h 30, 4 projections de documentaires : 7 idées reçues ; Éoliennes : le vent du scandale ; Construction fondation éolienne ; Éoliennes, le vent de la discorde... ; 17 h, dernière projection : *Éoliennes : du vert à tout prix*. Cette journée a pour objectif de répondre aux questions des habitants, citoyens du territoire. ■